

SUPPLEMENT AU FASCICULE DE MARS 1899

A Boucherville, le 4 mars, à l'âge de 33 ans et 7 mois, est décédé M. le notaire Jules-Edmond-Constant Normandin. Il avait été admis à l'exercice de la profession le 10 octobre 1892. Il était le fils de Louis Normandin, mort notaire à Boucherville, et le frère de M. Victor Normandin, notaire à Montréal.

M. William McLennan, notaire à Montréal, doit partir prochainement pour les États-Unis, dans l'intérêt de sa santé.

—A propos de la date du dernier banquet, plusieurs notaires de la campagne nous demandent que l'on fixe à l'avenir un autre jour que le lundi, attendu que la plupart d'entre eux doivent assister, le premier lundi de chaque mois, aux séances des conseils municipaux.

—M. Adolphe-Odilon Houle, notaire à Trois-Rivières, a laissé ce dernier endroit pour s'établir à Nicolet.

—Les greffes de Pierre Bouffard, notaire, admis à la profession d'avocat, et de Elz.-L.-J. Giroux, notaire, décédé, ont été déposés à Québec.

—Albert Turcotte, de Montréal, notaire, a déposé son greffe à Montréal, le 24 février.

—Nous apprenons avec plaisir que M. L.-E. Galipeault, notaire à Maskinongé, ancien président de la Chambre, est complètement rétabli d'une grave maladie qui l'a retenu à sa chambre pendant plusieurs jours.

—M. A. Fiset, notaire, de la société Morin, MacKay et Fiset, est revenu de Paris, où il était allé revendiquer les droits de Mme Oscar Martel, dans la succession de sa fille, Mme Maxwell-Hedell.

—A la liste des notaires qui ont assisté au dernier banquet annuel à Montréal, nous devons ajouter les noms qui suivent : MM. O'Hara Baynes, John Fair, Henry Fry, L.-A. Hart, R.-B. Hutcheson, A.-C. Lyman, E.-H. Stuart, J. Lonergan, J.-H. Isaacson, R.-H. Barron, T. Doucet, R.-H. Clerk, W. de M. Marier, R.-A. Dunton, G.-R. Lighthall, C. Cushing, W.-H. Cox, tous notaires à Montréal, et M. J.-E. Valois, notaire à Lachute.

—Dans la notice biographique du notaire D.-E. Papineau, publiée dans le dernier numéro de la *Revue*, on a omis de dire que notre confrère avait été un des auteurs du *Code du Notariat* de 1883.

—Le juge Taschereau a accordé \$520 au notaire Archambault, qui poursuivait la cité de Montréal, pour s'être fracturé une jambe, en 1896, en tombant sur un trottoir glacé de la rue Dorchester.

—Il ne faut pas donner à l'une des parties le bien de l'autre sans examen, ni les ruiner toutes les deux à force d'examen. MONTESQUIEU—(*Esprit des lois*).

—M. Adolphe d'Ennery, le dramaturge français bien connu qui vient de mourir, avait d'abord été clerc de notaire.

—Le père de Boileau était notaire et greffier, de même que ceux de Voltaire et de Lesage.

—Le prochain numéro contiendra une revue complète de la législation adoptée à la dernière session de l'Assemblée législative de Québec.

—Plusieurs communications remises au mois d'avril, faute d'espace.